



COMMUNIQUE DE PRESSE

Alençon, Rouen, le 21/10/2021

TEMPÊTE AURORE

Après le passage de la tempête Aurore, l'ONF appelle à la plus grande vigilance dans les forêts de Normandie.

Les forêts de Normandie ont été touchées dans la nuit de mercredi à jeudi par la tempête **Aurore**. Si l'alerte est levée, les vents ont parfois été violents. Des rafales ont été enregistrées à 176 km/h sur Fécamp, 143 km/h dans la Manche, 122 km/h à Rouen. Première tempête d'automne, Aurore s'est révélée plus forte que prévue, balayant les zones littorales et l'intérieur des terres. Elle a laissé derrière elle des dégâts en forêt.

Dans les forêts de Normandie, les risques de chutes d'arbres et de branches sont réels et peuvent s'étendre encore plusieurs jours après cet épisode. Après un coup de vent, tous les arbres ne tombent pas d'un seul coup. Ceux qui ont été fragilisés peuvent chuter par la suite, tout comme les branches cassées restées en suspension.

Par mesure de sécurité, l'Office national des forêts appelle à la plus grande prudence et invite les usagers à être extrêmement vigilants lors de leurs déplacements dans les forêts de Normandie. L'ONF demande à chacun de bien rester sur les itinéraires balisés et sur les sites recevant du public (parkings, aires d'accueil) et de ne pas entrer dans les parcelles.

Un état des lieux sur le terrain est en cours afin d'évaluer précisément l'impact de cet épisode venteux. Les forestiers œuvreront à sécuriser les axes ouverts à la circulation en priorité mais aussi à dégager progressivement les chemins et les sentiers de promenade impraticables.

Pour une sortie nature responsable, soyez attentifs à ces recommandations.

Sonia Bourgouin Chargée de communication Normandie Agences territoriales ONF Rouen et Alençon

Tél : 06 16 62 82 41 Mél : sonia.bourgouin@onf.fr